



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 octobre 2025

Référence :
2025-10-23-02

Objet de la délibération :
**Approbation du procès-
verbal de la séance du
5 juin 2025**

Membres élus	19
Membres en fonction	17
Membres présents	15

Vote à main levée

Pour : 17

Contre :

Abstention :

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Sous-Préfecture de
Mulhouse

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 octobre à 19H00, le Conseil Municipal de la Commune de Landsers, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Daniel ADRIAN, Maire.

Présents : M. ADRIAN Daniel, Mmes CLAVIER Yvette, HANNAUER Barbara, MIHELCIC Sandie, WIRTH Isabelle, ZINGLE Mireille, MM. BEHRA Alain, CONRATH Roger, LETOUBLON Olivier, MERCIER David, PUGIN Eric, RESCH Julien, SUTTER Michel, WURTZEL André, ZAEPFFEL Claude.

Excusées représentées :

Mme MISSUD Eléonore donne procuration à M. ADRIAN Daniel
Mme PREAU Françoise donne procuration à Mme MIHELCIC Sandie

A été nommé secrétaire : DEMARK Hervé, Directeur Général

Objet de la délibération : Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juin 2025

Le procès-verbal de la séance du 5 juin 2025 est lu et adopté à l'unanimité.

Pour copie conforme et certification du caractère exécutoire de la présente délibération à compter du 24 octobre 2025.

Le Maire
Daniel ADRIAN



Le secrétaire
Hervé DEMARK